PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 AVRIL 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 4 avril 2023 à 20 h 00, à la salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance étaient présents :

- le maire monsieur David McKay
- la conseillère madame Nathalie Lanthier
- la conseillère madame Mélissa Morin
- la conseillère madame Kim Jones
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- le conseiller monsieur Danny Raymond

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur David McKay.

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Danielle Glode est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

La conseillère Valérie Camiré est absente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le maire David McKay vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance extraordinaire du 4 avril 2023 à 20 h 00.

2023-04-01 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation conformément à la Loi ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 4 avril 2023 et que tout semble conforme,

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Danielle Glode soit dispensée d'en faire la lecture ;

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Embauche d'un responsable des travaux publics
5. **Période de questions**
6. Levée de la séance extraordinaire

2023-04-02 **EMBAUCHE D'UN RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS**

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE le Conseil procède à l'embauche de monsieur Jason Mackey au poste de responsable des travaux publics ;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Danielle Glode, à signer l'entente de travail entre les deux parties.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2023-04-03 **<u>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</u>**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la séance extraordinaire du 4 avril 2023 soit levée à 20 h 12.

Je soussigné, David McKay, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

_____	_____
David McKay Maire	Danielle Glode Directrice générale et greffière-trésorière par intérim